



**Bâtiment**  
Grand Delta  
Habitat a livré  
982 logements  
l'an dernier

P 4



**Les invités**  
Anne-Laure et  
Nicolas Leblanc  
aux commandes  
de Houston 31

P 5

**Toutes  
vos sorties**

Page 13 à 16

Le magazine de l'économie

N° 3899 du 9 mai 2019 - 0,65€

# Vaucluse *Hebdo*

## AIST 84

### Santé au travail, un enjeu capital



Acteur majeur de la prévention de la santé au travail, l'organisme dispose de 11 centres médicaux autour d'Avignon sur un secteur qui s'étend du nord Vaucluse au nord des Bouches-du-Rhône

# AIST 84 La prévention

Le médecin du travail intervient dans des situations de plus en plus complexes, liées à des problématiques physiques mais aussi psychologiques, sociales, en raison de l'évolution des métiers ou des techniques. «C'est pour cela que l'AIST est animé par une équipe pluridisciplinaire : ergonome, toxicologue, psychologue



# on sur tous les fronts



**L'AIST 84 (Service de santé au travail interentreprises), assure le suivi de plus de 100 000 salariés répartis dans environ 8 500 entreprises du nord du Vaucluse au nord des Bouches-du-Rhône.**

métrie, sensibilisation à la prévention des risques) secrétaires médicales. Aujourd'hui, un médecin du travail gère un effectif en charge d'entreprises et de salariés plus important. «A une époque, un médecin gérait un portefeuille de 2 500 salariés. Actuellement, c'est entre 4 000 et 4 500 salariés.»

Cela implique que le professionnel de la santé travaille avec une équipe pluridisciplinaire (infirmier, assistants, techniciens en hygiène et sécurité, ergonomes psychologue conseillers en prévention, métrologues, technicien qui pratique la métrologie qui consiste à vérifier et exploiter les instruments de mesure). «Nous disposons d'équipes qui identifient les risques et assurent l'accompagnement des entreprises à la prévention», résume Yann Le Cam. Un accompagnement s'opérant à différent niveau faisant appel à différentes compétences et ce en fonction des priorités identifiées (bruit, risque chimique, posture de travail, relations sociales compliquées en entreprise...).

#### **La médecine du travail gagne du terrain**

Au vu de ce changement de cap reposant foncièrement sur la prévention, le médecin du travail devient le manager

**R**épérage, diagnostic et aide à l'évaluation des risques, conseils de prévention, conception et aménagement de poste, intégration ou maintien des salariés dans l'emploi... chacun selon leurs compétences propres, les spécialistes interviennent dans l'entreprise et jouent un rôle clé dans sa démarche globale de prévention.

Depuis ces dernières années, «nous sommes passés d'une logique essentiellement axée sur le suivi du salarié à une logique préventive en amont dans les entreprises», souligne Yann Le Cam, directeur du AIST 84 comprenant 120 personnes dont 25 médecins du travail 15 infirmiers, 25 préventeurs, (ergonomie, toxicologie, psychologue du travail,



**Yann Le Cam, directeur de AIST 84**

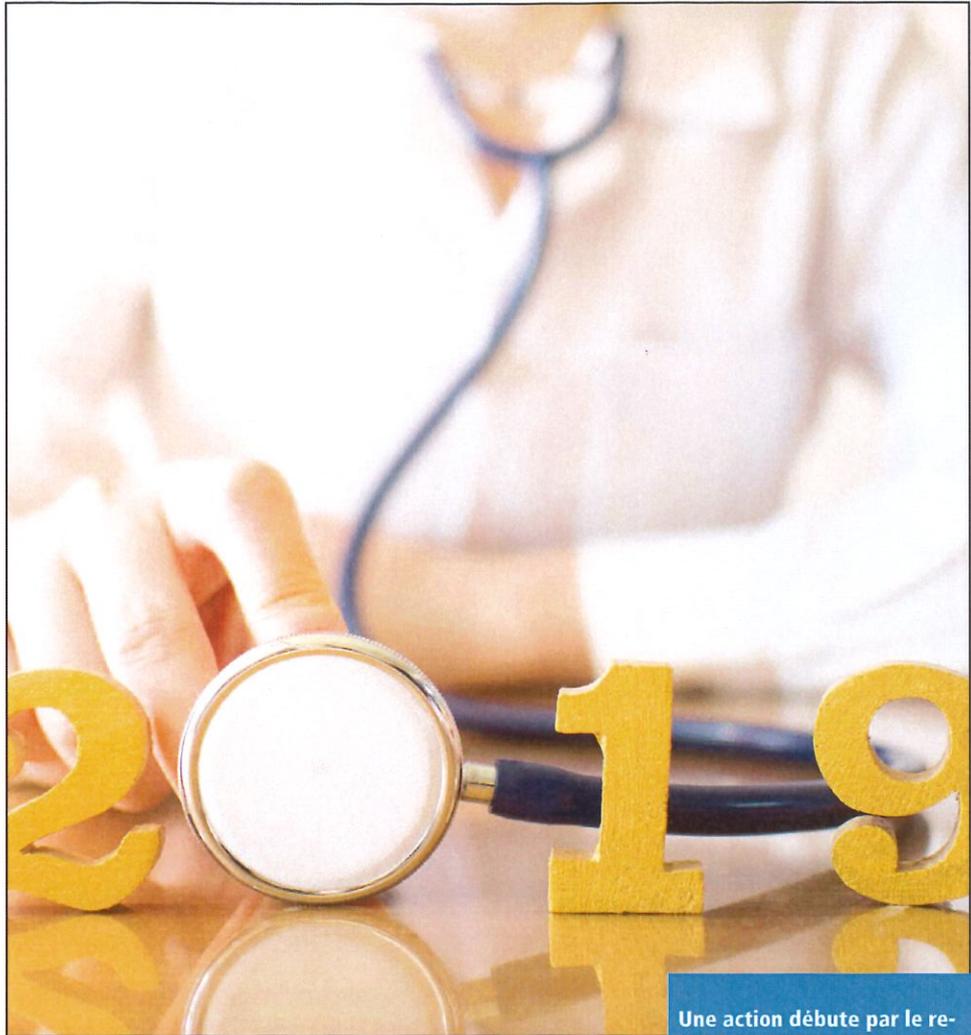
## INSTITUTIONS D'ICI

d'une équipe pluridisciplinaire en charge de mener des projets, des actions sur des thématiques définies.

«L'objectif est d'observer sur le terrain ce qui peut être facteur sur la santé des salariés.» Cette approche sur les lieux du travail est comme de juste combinée avec la visite médicale et le diagnostic. «On ne peut pas observer toutes les phases de travail, l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontés les salariés, commente le directeur de AIST 84. Un entretien individuel est indispensable avec le salarié. Il permet de collecter un certain nombre d'informations et d'étayer le diagnostic.

A la suite de ce cas de figure, il s'agit de rencontrer l'employeur afin de lui communiquer le constat dressé par le médecin du travail et l'infirmier en santé au travail. Et lui proposer une solution d'accompagnement «simple, pragmatique (...). Ce ne sont pas toujours des actions occasionnant des coûts exorbitants surtout lorsqu'on met en perspective «ce que cela peut coûter en ne faisant rien», confie M. Le Cam.

Et lorsque les spécialistes du service de santé n'interviennent pas en entreprise, ils animent des ateliers pratiques, des réunions d'information, des sensibilisations ou encore des conférences sur des thématiques variées telles que la prévention des troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux, le risque routier, les addictions, le risque chimique, le travail de nuit...



### Sur le Vaucluse, 700 à 800 inaptitudes médicales constatées

Les problèmes les plus complexes sont liés aux relations humaines. C'est la partie émergente depuis déjà quelques années. AIST 84 prescrit en moyenne 700 à 800 inaptitudes médicales par an. C'est un chiffre significatif. Cela représente un peu moins de 1% de

salariés suivis (100 000). Ce n'est pas toujours lié au travail directement, poursuit Yann Le Cam. Il y a des accidents de la vie, (santé, longue maladie...) qui n'autorisent pas le salarié à reprendre son activité. Parmi le contingent d'inaptitudes prononcées, nombre de salariés sont touchés par le burn-out. «Je préfère parler de problèmes anxio-dépressifs pouvant être

Une action débute par le repérage et l'évaluation des risques professionnels en entreprise passant par deux documents obligatoires : la fiche d'entreprise (FE) et le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)», résume en substance Yann Le Cam, directeur de l'AIST 84

### Les missions de l'AIST 84

Créé en 1948, l'AIST 84 est un Service de Santé au Travail se présentant sous la forme d'une association Loi 1901 à but non lucratif.

Sa mission exclusive est d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail. Ses actions sont donc naturellement orientées vers :

- le repérage des risques,
- le conseil et l'accompagnement pour aider à éviter ou diminuer les risques professionnels,

- la surveillance de l'état de santé des salariés en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail.

L'AIST 84 dispose actuellement de 11 centres médicaux autour d'Avignon sur un secteur qui s'étend du nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas) au nord des Bouches-du-Rhône (Châteaurenard).

Rappelons que le centre AIST 84 de Courtine a fait récemment peau neuve et a renforcé ses équipes pour une offre de services élargie

d'origine personnelle, professionnelle», précise le directeur de l'AIST 84. Le salarié alors reconnu inapte par le médecin du travail et dont le reclassement s'avère impossible, pourra faire l'objet d'une mesure de licenciement pour inaptitude professionnelle. Force est de constater que le centre AIST 84, est un partenaire incontournable pour la santé des salariés qui passe par la prévention sur des problématiques physiques, psychologiques et sociales.

TF